

Eigenständigkeitserklärung zum Verfassen schriftlicher Arbeiten an der Section d'allemand

Ich bezeuge mit meiner Unterschrift, dass ich meine Arbeit selbständig ohne fremde Hilfe verfasst habe und meine Angaben über die bei der Abfassung meiner Arbeit benützten Quellen in jeder Hinsicht der Wahrheit entsprechen und vollständig sind. Alle Quellen, die wörtlich oder sinngemäss übernommen wurden, habe ich als solche gekennzeichnet.

Des Weiteren versichere ich, sämtliche Textpassagen, die unter Zuhilfenahme KI-gestützter Programme verfasst oder durch deutschsprachige Personen verbessert wurden, entsprechend gekennzeichnet sowie mit einem Hinweis auf das verwendete KI-Programm bzw. die beteiligten Personen versehen zu haben.

Eine Überprüfung der Arbeit auf Plagiate und KI-Programme – unter Einsatz entsprechender Software – darf jederzeit vorgenommen werden. Ich habe zur Kenntnis genommen, dass unlauteres Verhalten zu einer Bewertung der betroffenen Arbeit mit einer Note 1 oder mit «nicht bestanden» führt und in schweren Fällen den Ausschluss vom Studium nach sich ziehen kann.

Déclaration d'autonomie en matière de rédaction de travaux écrits à la Section d'allemand

Par ma signature, je confirme avoir rédigé le présent travail de façon autonome et sans l'aide d'une tierce partie en déclarant de manière véridique et complète toutes les sources utilisées lors de sa rédaction. Toutes les sources qui ont été reprises littéralement ou en substance ont été déclarées en tant que telles.

J'assure également avoir mis en évidence tous les passages qui ont été produits à l'aide d'un logiciel avec IA ou qui ont été corrigés par des personnes germanophones, et avoir explicitement nommé les logiciels utilisés ou les personnes impliquées.

Une vérification du travail au sujet d'un éventuel plagiat ainsi que de l'utilisation de logiciels avec IA peut être effectuée à tout moment. J'ai pris connaissance du fait que toute tentative de fraude, intentionnelle ou non, entraînera l'attribution de la note 1 ou de la mention « non réussi » au travail concerné et pourra, dans les cas graves, mener à l'exclusion des études.

Lieu et date Signature